

RÉUSSIR SON RETOUR AUX ÉTUDES

Séance d'information pour les
candidates et les candidats adultes

Clément Gravel
Nathalie Bacon

12 mars 2025

Sujets abordés

- Qu'est-ce qu'une candidate ou un candidat adulte ?
- Présentation des programmes ouverts aux candidates et aux candidats adultes
- Demande d'admission et analyse du dossier
- Exemples de cheminement
- Modes d'enseignement et horaire des cours
- Temps à consacrer aux études
- Coût des études et aide financière gouvernementale
- Période de questions

Candidat(e) adulte

- Être âgé(e) de 21 ans ou plus au moment d'entreprendre les études
- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation d'équivalence de niveau de scolarité de 5^e secondaire (AENS) ou une attestation d'études collégiales (AEC) ou un autre équivalent
- Ne pas détenir de diplôme d'études collégiales (DEC) ni d'équivalent
- Avoir quitté le système scolaire régulier pour une période équivalente à au moins 2 années (en continu ou par intervalles)
- Être résident(e) permanent(e) ou citoyen(ne) canadien(ne)
- N'avoir jamais fréquenté une université ou ne pas avoir acquis plus de 11 crédits de premier cycle universitaire

Programmes de premier cycle

- Microprogrammes (9 à 18 crédits = 3 à 6 cours)
- Certificats (30 crédits = 10 cours)
- Baccalauréats (90 à 120 crédits = 30 à 40 cours)
 - Disciplinaires (littérature, histoire, droit, génie mécanique, etc.)
 - Intégrés (informatique et gestion, maths et informatique, affaires publiques et relations internationales, etc.)
 - Multidisciplinaire (3 composantes de 30 crédits dans des disciplines différentes ou 3 composantes en administration des affaires). Projet cohérent

Aucun candidat adulte admis en: Médecine, médecine dentaire, pharmacie, C-Comptabilité et gestion, C-Accès profession comptable, C-Biotechnologie, MP-Enfance, jeunesse et famille

Programmes contingentés (C) et à capacité d'accueil limitée (A)

Nombre de places limité

Automne 2024 :

- baccalauréat en criminologie (C) : 13 candidat(e)s admissibles/ 4 offres
- baccalauréat en psychologie (C) : 10 candidat(e)s admissibles / 5 offres
- baccalauréat en intervention sportive (C) : 8 candidat(e)s admissibles / 1 offre
- baccalauréat en kinésiologie (C) : 4 demandes / 0 candidat(e) admissible
- baccalauréat en sciences infirmières (C) : 2 candidat(e)s admissibles/ 1 offre
- baccalauréat en travail social (C) : 22 candidat(e)s admissibles / 8 offres
- baccalauréat en enseignement de l'anglais, langue seconde (A) : 19 candidat(e)s admissibles / 9 offres

Demande d'admission

- Visiter la page <http://www.ulaval.ca/admission>
- Vérifier les dates limites pour déposer une demande en fonction de la session visée
- Remplir le formulaire de demande d'admission
 - Déposer la demande au programme visé
 - Pour programmes contingentés ou à capacité d'accueil limitée, prévoir au moins un autre choix (non contingenté)
- Payer les frais d'ouverture et d'analyse de dossier (99.50 \$)
- Fournir les documents exigés : relevé de notes du secondaire indiquant l'obtention du DES ou DEP, curriculum vitae (30 jours calendrier pour les faire parvenir; refus possible si dossier incomplet)

Demandes d'admission (suite)

Session d'automne :

- tous les programmes de 1^{er} cycle ouverts
- date limite : 1^{er} ou 15 août (1^{er} mars si contingenté)

Session d'hiver :

- plusieurs programmes de 1^{er} cycle ouverts dont seulement 2 contingentés (droit et affaires publiques et relations internationales)
- date limite : 1^{er} décembre (1^{er} novembre si contingenté)

Session d'été :

- quelques programmes de 1^{er} cycle ouverts, aucun programme contingenté ou à capacité d'accueil limitée
- date limite : 1^{er} avril

Analyse du dossier

L'analyse sert à déterminer si un candidat ou une candidate a une scolarité préparatoire à réussir pour être admissible à un programme.

Elle tient compte de la scolarité antérieure, des expériences professionnelles et des exigences du programme visé.

Si une scolarité préparatoire est requise en vue d'un programme contingenté ou à capacité d'accueil limitée, celle-ci doit être réussie dans le cadre d'un programme non contingenté.

ATTENTION : La réussite de la scolarité préparatoire ne garantit pas l'admission au programme. Il faut prévoir un plan B.

Scolarité préparatoire

La scolarité préparatoire sert à compléter la formation générale, à acquérir des connaissances spécifiques, à améliorer le niveau de compétence en français ou à réussir des prélabes exigés pour le programme visé.

Elle est constituée de cours de niveau préuniversitaire (compensateurs).

Elle peut comprendre un ou plusieurs cours.

- Formation générale et sciences humaines (français, apprentissage autonome, dissertation historique, méthodologie, psychologie, sociologie, sc. politiques, etc.)
- Prélabes de mathématiques et de sciences (maths, physique). Les cours de mathématiques et de physique exigent des prélabes du secondaire qui ne peuvent pas être réalisés à l'Université Laval (centre de services scolaire).

Exemple 1

Candidat(e), 23 ans

- Vise le baccalauréat en psychologie (contingenté)
- A déposé sa demande dans un programme non contingenté
- N'a aucune scolarité collégiale
- A très peu d'expérience de travail
- Veut étudier à temps plein

Scolarité préparatoire : 7 cours compensateurs

1^{re} session : français écrit, apprentissage autonome, biologie et psychologie

2^e session : statistique, deux autres cours compensateurs et un cours de premier cycle

Elle doit viser la meilleure moyenne cumulative possible, car l'admission aux programmes contingentés est basée sur la qualité du dossier scolaire.



Exemple 2

Candidat (e), 35 ans

- Vise le certificat en administration des affaires (non contingenté)
- A ses maths de 4^e secondaire (416 ou CST)
- A réussi 7 cours au collégial (dont 3 cours de français)
- A 10 ans d'expérience de travail dans un bureau de comptable
- Veut étudier temps partiel

Scolarité préparatoire, 1 seul cours: STT-0150 statistique ou MAT-0310 mathématiques des affaires

Exemple 3

Candidat(e), 25 ans

- Vise le baccalauréat en génie mécanique (non contingenté)
- A réussi 7 cours au collégial dont un cours de français
- Possède ses préalables du secondaire (maths SN de 5^e sec. et physique 5^e sec.)
- Veut étudier temps plein

Scolarité préparatoire : 9 cours (français écrit, 3 cours de maths, 3 cours de physique, 1 cours de chimie et 1 cours de biologie)

1^{re} session (automne) : français, 1 cours de maths, 1 cours de physique, biologie

2^e session (hiver) : 1 cours de maths, 2 cours de physique, chimie

3^e session (été) : 1 cours de maths

Cheminement

Une fois admis(e) à un programme, l'étudiant(e) est accompagné(e) par le personnel en gestion des études (conseillers, conseillères, agents, agentes) tout au long de son cheminement (conseils pour l'inscription aux cours, suivi de la scolarité préparatoire, diplomation, etc.).

Il existe aussi différentes ressources pour l'aide à la réussite :

- Centres d'appui à la réussite de certaines facultés
- Centre d'aide aux étudiants (gestion du stress, concentration en classe, efficacité dans vos études, etc.)
- Outil « Construire ma réussite » sur le portail étudiant

Formules d'enseignement et horaire des cours

Les cours peuvent se donner en classe ou à distance.

- En classe : matin, après-midi et soir
- À distance :
 - formule synchrone (en temps réel) ou asynchrone (accès au site Web du cours en tout temps dans la semaine)
 - dates de début et de fin de session identiques à celles des cours en classe
 - examens sous surveillance pouvant être réalisés sur le campus de l'UL ou à l'extérieur, et ce, même si on habite à Québec; il suffit de s'inscrire au lieu d'examen en début de session
 - www.distance.ulaval.ca
- Hybride : mélange de séances en classe et de séances à distance au courant de la session
- Comodal : séances offertes simultanément en classe et à distance (mode synchrone)

Organisation des études

Trois sessions par année universitaire

Automne : septembre à décembre (cours de 15 semaines)

Hiver : janvier à avril (cours de 15 semaines)

Été : mai à août (cours de 7 à 15 semaines)

Session	Date de début	Date de fin	Semaine de lecture
Hiver 2025	13 janvier	25 avril	3 au 7 mars
Été 2025	5 mai	Variable	aucune
Automne 2025	2 septembre	12 décembre	27 au 31 octobre

Temps à consacrer aux études

- Études à temps plein ou à temps partiel
- Temps plein : 12 crédits ou plus
- 12 crédits : 4 cours de 3 crédits
- 3 crédits : 9 à 10 heures d'études/semaine incluant la présence en classe
- Même temps pour les cours à distance
- Temps plein = environ 40 heures par semaine à consacrer aux études
- Difficile d'étudier à temps complet à la session d'été = plusieurs cours se donnent en formule intensive

Coût des études

Droits de scolarité à l'hiver 2025 pour un(e) étudiant(e) québécois(e)

3 crédits (1 cours) = 383,52 \$

12 crédits (temps complet) = 1687 \$

Le matériel scolaire n'est pas inclus dans les droits de scolarité.

Aide financière gouvernementale

Les étudiant(e)s adultes ont droit aux prêts et bourses du Gouvernement du Québec s'ils ou elles étudient à temps plein.

Certain(e)s étudiant(e)s peuvent être réputé(e)s à temps plein avec moins de 12 crédits s'ils ou elles répondent à certaines conditions.

Ex: Étudiant(e)s parents : 6 crédits par session pour être considéré(e)s à temps plein

Pour toute question ou besoin de précision :

Bureau des bourses et de l'aide financière (www.bbaf.ulaval.ca)

418 656-3332

info@bbaf.ulaval.ca



PÉRIODE DE QUESTIONS



Nous joindre

Nathalie Bacon

Clément Gravel

Bureau du registraire

Pavillon Jean-Charles-
Bonenfant

2345, allée des
Bibliothèques
Local 2440

418 656-2131, poste
406995

1 877 785-2825

etudeslibres@reg.ulaval.ca

